

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 26 octobre 2018 portant nomination
au grade d'aspirant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1828155A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-8 et R. 4131-10;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 modifié portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 modifié fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur une liste fixée par un arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA TITRES), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2018 :

Chaléat Cyrielle	NIGEND : 335 686
Segret Erwin	NIGEND : 418 194
David Maureen	NIGEND : 406 148
Rasoloarivony Ianjanavalona	NIGEND : 406 179
Narbonne Olivier	NIGEND : 406 171
Beaubois Martin	NIGEND : 388 365
Causse Flore	NIGEND : 418 202
Priez Anaïs	NIGEND : 406 934
Bernard-Moreau Océane	NIGEND : 418 240

Article 2

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B, réunissant en cette qualité au moins trois ans de service, militaire ou civil, titulaires d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par un arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA SD CAT B), sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 6 août 2018 :

Handtschoewercker Florian	NIGEND : 418 389
Gioudes Anne-Sophie	NIGEND : 342 682
Vayrette Fanny	NIGEND : 278 189
Ferrieres Liliana	NIGEND : 255 270
Hanns Isabelle	NIGEND : 302 216
de Benedittis Myriam	NIGEND : 351 476
Mortier Anne-Laure	NIGEND : 343 203

Célot Thomas NIGEND : 241 823
Tattu Perriot-Comte Floriane NIGEND : 363 900

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 octobre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
H. RENAUD